

RENTRÉE PASTORALE 2020 - 2021

LETTRE PAROISSIALE N° 71

Chers fidèles,

Bienvenue dans votre église Saint-Louis qui a l'originalité d'être le siège de deux paroisses : la paroisse territoriale Saint-Louis qui recouvre les quartiers Petite-France / Finkwiller / avenue de la 1^{ère} Armée - place de la Bourse et la paroisse personnelle La Croix glorieuse qui comprend les fidèles qui, suivant les dispositions du Motu proprio *Summorum Pontificum* de Benoît XVI, bénéficient de la forme extraordinaire du rite romain en pleine communion avec l'archevêque de Strasbourg.

Cette église, dont l'histoire et le patrimoine mobilier sont exceptionnels, a été superbement rénovée ces dernières années. Il reste un grand chantier, celui de la restauration du grand orgue Wetzel, classé aux Monuments Historiques. Les exercices 2021-2022 devraient être le moment de cette restauration, si nous arrivons à collecter la part qui nous échoit, la DRAC et la Ville de Strasbourg subventionnant aussi ce projet. M. Tarozzi, membre de la Fabrique et de la Commission diocésaine d'Art sacré vous présente l'intérêt de cette restauration et l'état du dossier.

A chaque rentrée pastorale, nous présentons l'ensemble des mouvements et services de nos deux paroisses. Comme vous pouvez le constater, nous essayons de couvrir le champ des missions de l'Église. En même temps que nous rappelons les objectifs de ces activités, nous signalons aussi les besoins humains et matériels pour qu'elles soient assurées correctement. Une paroisse vit de l'engagement bénévole de ses paroissiens. Il arrive souvent que la responsabilité de plusieurs services repose sur les mêmes épaules ! Pour reprendre et adapter la formule d'un homme célèbre : ne demandez pas ce que votre paroisse peut faire pour vous mais bien ce que vous pouvez faire pour votre paroisse !

Cette année, nous aurons un nouveau séminariste stagiaire, l'abbé Médéric, qui remplacera l'abbé Thibaud, lequel entre en deuxième cycle au séminaire de La Castille à Toulon. Nous remercions vivement l'abbé Thibaud pour son beau témoignage de vie, son enthousiasme communicatif, son zèle pour la formation des collégiens et des lycéens et

l'assurons de notre prière pour la suite de sa formation. Nous exprimons aussi toute notre gratitude à plusieurs familles qui quittent la région et qui ont écrit une ou plusieurs pages de l'histoire de notre paroisse : les Bertrand, Chaptal et Franchinard, notamment, investis en particulier dans la catéchèse. Ils rejoignent notre diaspora avec laquelle nous restons en grande communion. Tous nos remerciements aussi à la famille Kiener qui a assumé la responsabilité de chefs du groupe des Scouts Unitaires de France et qui transmet le flambeau !

Comme vous le savez, les prêtres en charge de vos paroisses ont aussi des responsabilités pastorales transversales : l'abbé Leonhardt est vicaire judiciaire du diocèse, l'abbé Molin s'occupe de la partie colmarienne de La Croix glorieuse et l'abbé Gouyaud est aussi directeur des études au grand-séminaire de Strasbourg.

Après un exercice 2019-2020 marqué par la pandémie, le confinement et l'interdiction du culte public puis sa reprise assortie de conditions sanitaires strictes, la fin de l'état d'urgence mais le maintien de la lutte contre l'épidémie de COVID-19, il nous faut à nouveau proportionner la masse des fidèles au volume de l'église et, ce faisant, multiplier les messes dominicales : - samedi soir : messe anticipée à 17h ; - dimanche : messes à 9h30, 11h et 19h. Pour que notre église ne devienne pas un foyer d'infection, conservons les gestes barrière : respect de la distanciation physique (sauf à l'intérieur d'une famille) en prenant en compte le marquage ; - port du masque ; - usage d'une solution hydroalcoolique ; - communion si possible sur un linge blanc déposé sur les paumes de vos mains en portant vos lèvres à l'hostie pour éviter par le contact de votre langue avec les doigts du prêtre d'être possiblement un vecteur de transmission du virus. Ce cas de nécessité, demandé par Mgr l'Archevêque de Strasbourg, est prévu par la tradition théologique.

Belle rentrée pastorale !

Christian Gouyaud, curé
Alexander Leonhardt, Florent Molin,
prêtres coopérateurs

Nouveaux paroissiens

Soyez les bienvenus ! Vous trouverez dans cette lettre les différentes propositions de nos paroisses.

Vous êtes spécialement invités aux offices des fêtes patronales de la paroisse Saint-Louis le samedi 5 septembre à 17h et de La Croix glorieuse le dimanche 13 septembre à 9h30 ou à 11h.

Si vous souhaitez recevoir les nouvelles que nous diffusons par courriel, n'hésitez pas à communiquer votre adresse électronique à saintlouisville67@gmail.com.

Il existe aussi un site de La Croix glorieuse où l'on peut notamment retrouver l'homélie dominicale. Site de la paroisse La Croix glorieuse www.croix-glorieuse.org

Pèlerinage de rentrée

Comme chaque année, nous plaçons la rentrée pastorale sous le patronage de sainte Odile par un pèlerinage au Mont Sainte-Odile **le samedi 12 septembre** pour la fête de la nativité de la Sainte Vierge. Départ pour les marcheurs de l'église d'Ottrott à 14h ; pour les non marcheurs, départ de la première station du chemin de croix à 15h30. La messe sera célébrée à 17h à la basilique. S'adresser à M. Benoît Sutter : 06.19.69.63.68. Pour les très bons marcheurs, un départ est prévu de la cathédrale à 6h. S'adresser à M. Etienne Lebrun : 06.88.13.86.68.

Rentrée catéchétique

La rentrée catéchétique est prévue pour les enfants **mardi 15 septembre**. Auparavant, le mardi 08 septembre, les parents sont invités à une rencontre au presbytère à 20h30 pour préciser les objectifs et composer les groupes. Pensez à nous fournir un certificat de baptême pour la première inscription. La catéchèse que nous proposons se caractérise par le souci de transmettre de façon articulée le contenu révélé en vue de susciter, avec la grâce de Dieu, une adhésion personnelle de tout notre être au Christ et à son Evangile. La pédagogie mise en œuvre vise non pas à sélectionner parmi les articles de

foi entre ceux qui seraient recevables par la mentalité moderne et ceux qui ne le seraient pas mais à présenter l'ensemble du mystère chrétien de façon proportionnée à l'aptitude des enfants selon leur âge scolaire. Nous faisons a priori confiance en la grâce baptismale qui crée chez l'enfant une potentialité à recevoir le surnaturel et, par conséquent, nous ne nous adressons pas à lui comme à un païen. Enfin, comme le disait saint Jean-Paul II, « les fleurs de la foi et de la piété ne poussent pas dans les espaces désertiques d'une catéchèse sans mémoire ». Une formation est aussi proposée aux collégiens et aux lycéens.

Les professions de foi qui n'ont pu être célébrées en juin 2020 le seront le 27 septembre 2020. Récollecion la veille.

Fêtes patronales

Fête patronale de la paroisse Saint-Louis **samedi 5 septembre à 17h** ; fête patronale de la paroisse La Croix glorieuse **dimanche 13 novembre, à 9h30 et 11h**, présidée par M. l'abbé Sébastien Philipps, directeur au grand-séminaire de Strasbourg. Comme chaque année, ce serait un bon signe de communion que les paroissiens respectifs de chaque paroisse honorassent de leur présence la fête patronale de l'autre paroisse !

Missionnaires de la Miséricorde Divine

L'abbé Fabrice Loiseau, en raison de son état de santé, a décidé de remettre sa démission de supérieur de la communauté à Mgr Dominique Rey. Comme le nombre de membres engagés définitivement n'était pas suffisant pour réunir un chapitre général, Mgr Rey a consulté l'ensemble des prêtres et frères engagés définitivement et a nommé l'abbé Jean-Raphaël Dubrulle supérieur de la communauté jusqu'au prochain chapitre. L'abbé Loiseau demeure curé de la paroisse Saint-François-de-Paule.

Plus d'informations : misericordedivine.fr

Croix glorieuse en Centre Alsace

Après 24 années passées à l'église Notre-Dame de l'Assomption de Logelbach, Mgr Ravel inaugurerait, par sa présence à la Messe du dimanche de la Trinité, l'arrivée de la paroisse La Croix glorieuse à l'église Saint-Joseph de Colmar.

En septembre 2019, l'archevêque demandait au chanoine Lachmann et à l'abbé Gouyaud que la paroisse quitte Logelbach, les difficultés avec la Fabrique étant récurrentes. Après plusieurs mois de recherche et de réunions à Colmar, l'abbé Martz, curé de Saint-Joseph, a d'abord accueilli les abbés Molin et Perruchot dans son presbytère pour les y loger en décembre 2019. Puis en mars 2020, les activités pastorales de semaine (catéchèse, groupes de formation) ont pu se tenir dans ce même presbytère grâce à l'accueil très bienveillant du curé Martz. Enfin, malgré les obstructions tapageuses du groupe idéologiquement situé « Jonas », qui considère l'église Saint-Joseph comme son fief, la Messe est célébrée à 10h30 le dimanche depuis le mois de mai. Notre paroisse est donc désormais domiciliée officiellement par décret de l'archevêque à l'église Saint-Joseph de Colmar. Plus d'informations :

croixglorieuse68.com

Chorale

L'art sacré, et notamment la musique dans la liturgie, a pour finalité la louange de Dieu. Si nos chants n'ajoutent en soi rien à la gloire essentielle de Dieu, en contribuant à la beauté du culte, ils nous permettent d'entrer dans le mystère mieux que par bien des explications didactiques. Être choriste est un service éminent d'Eglise car il concourt au retentissement de la Parole de Dieu, à la dignité et la noble simplicité des célébrations, à la transmission active d'un patrimoine grégorien et polyphonique à nul autre égal. Venir aux répétitions est certes astreignant, mais cet effort compris dans le sens évangélique de renoncement à soi procure aussi de vraies

joies spirituelles. Fondre sa voix dans un chœur pour ne valoriser que la louange relève du même principe que c'est en se perdant qu'on se retrouve.

Après le départ de plusieurs choristes vers d'autres horizons, le chœur *Laudem gloriae*, notre chorale paroissiale, a un besoin urgent de nouvelles voix. Pour être membre de la chorale, il faut chanter juste, mais il n'est pas indispensable d'avoir acquis des connaissances musicales avancées. Bien sûr, si l'on a de tels talents, c'est encore mieux de ne pas les enfouir ! Les répétitions ont lieu le jeudi en soirée au presbytère. Contact : Etienne Stoffel : 06.08.64.80.86 ou

laudem.gloriae@croix-glorieuse.org

Servants de messe

Le service de messe permet à la liturgie d'être déployée telle une chorégraphie sacrée. Il est aussi une école où, surtout par osmose, l'on apprend le sens profond des célébrations en franchissant progressivement les degrés de l'autel. Les jeunes enfants de chœur sont dirigés par les grands clercs. Que les garçons n'hésitent pas à rejoindre cette équipe, d'autant plus que nous perdons, cette année, plusieurs cérémoniaires ! Chef cérémoniaire : Matthieu FISCHER 07.66.54.20.81.

Scoutisme paroissial

Depuis de nombreuses années (1997), un groupe scout est adossé à la paroisse La Croix glorieuse : le groupe Saint-Louis des Scouts Unitaires de France (SUF). Monsieur et Madame Xavier d'Antin en sont les nouveaux chefs de groupe. Les effectifs sont complets pour les louveteaux et les jeannettes, mais il reste des places dans les autres unités. **La rentrée scout se fera à l'occasion du pèlerinage de rentrée au Mont Sainte-Odile le 12 septembre.** Il nous faudra, à la faveur de la rentrée, compléter la maîtrise. Ainsi, nous recherchons : - pour les louveteaux : assistante à partir de 17 ans (1

personne) ; - pour les jeannettes : assistante à partir de 17 ans (1 personne) ; - pour la compagnie : assistante à partir de 18 ans (1 personne) ; - pour la troupe, des chefs scouts. Aucune expérience dans le scoutisme n'est exigée, des formations étant proposées par le mouvement. Voici les coordonnées de M. et Mme d'Antin : 06.77.03.21.23 ou strasbourgstlouis@scouts-unitaires.org.

Groupe d'étudiants

Une fois par mois, un groupe des étudiants et jeunes professionnels se réunissent au presbytère Saint-Louis pour un temps d'enseignement et de partage qui leur permet de progresser dans l'intelligence de la foi et d'être toujours prêts à donner raison de l'espérance qui les habite. La rencontre, qui a lieu en général le mercredi soir, débute par la messe de 18h30, à l'issue de laquelle tous se réunissent au presbytère pour un temps de formation. Les thèmes abordés sont choisis en fonction des propositions des participants, et sont donc au plus proche des questionnements que peuvent avoir les jeunes. On propose pour l'exercice 2020-2021 d'approfondir la doctrine sociale de l'Église. La soirée est introduite par un topo de 45 minutes de l'abbé Gouyaud ou de l'abbé Molin. Elle se prolonge avec un repas convivial où chacun partage ce qu'il apporte, le tout dans une ambiance fraternelle. Ce moment d'amitié est important puisqu'il nous permet de rencontrer d'autres jeunes chrétiens d'horizons différents et d'échanger ainsi sur l'enseignement reçu. Contact : Marie FISCHER 07.50.44.90.33 et Pierre LANOTTE : 07.81.95.35.10.

Groupes de prière

Dévotion au Cœur Immaculé les premiers samedis du mois (15h45), rosaire le dimanche après-midi (15h45), chapelet pour la sanctification des prêtres le mardi (18h), adoration eucharistique les mardis, mercredis, jeudis (17h30) et heure sainte (17h) les vendredis, chemin de croix les vendredis de

carême (17h45), adorateurs au Mont Sainte-Odile du 1^{er} au 8 mars 2021, veillées de prière, Compagnons de Saint-Michel (messe du 1^{er} mardi) : autant de propositions diverses et variées de la dimension de cordialité dans la prière.

Service de l'Évangile aux malades (SEM)

Les prêtres de la paroisse célèbrent régulièrement à l'EHPAD Finkwiller, à l'EHPAD Emmaüs centre-ville et aux Jardins d'Alsace et peuvent visiter (dans un périmètre raisonnable) les personnes qu'on leur signale. Une équipe de visiteurs de personnes âgées ou malades à domicile, en EHPAD ou à l'hôpital (en collaboration avec l'aumônerie de NHC), s'est constituée. Si vous désirez rejoindre cette équipe, adressez-vous au Service de l'Évangile pour les Malades afin de suivre la formation dispensée par le diocèse à partir de février 2020 au 03.88.21.29.94. Que ceux d'entre vous qui ont des maladies sérieuses ou qui doivent subir des interventions chirurgicales compliquées se fassent connaître pour recevoir le sacrement des malades. Contact SEM pour nos paroisses : M. Vetter : 03.88.60.05.55.

Equipe de foyers Notre-Dame de Fatima

Groupe de formation conjugale sur la base de travaux dirigés préparés par les chanoines de Lagrasse. Les équipes CANA, composées de 4-5 couples, se réunissent chaque mois autour d'un repas pour mettre en commun leurs travaux sur le thème proposé. L'abbé Molin est présent à chaque réunion. Renseignements : Clémence T. 06.89.52.91.08.

Café-caté du vendredi

Tous les 2^e vendredis du mois, les femmes de la paroisse (et d'ailleurs) se réunissent pour prier et se former (thème 2020 : les figures féminines de l'Écriture Sainte). Programme : 8h50 – Messe. 9h30-10h30 – Formation au presbytère par l'abbé Molin. Une garderie peut être assurée. Renseignements : Nathalie B. 06.45.47.59.62.

Misericordia

Misericordia est un mouvement national (Paris, Angers, Lyon, Marseille, Toulon, Strasbourg), en lien avec les Missionnaires de la Miséricorde, dont le but est l'entraide sur le chemin de la sainteté par une vie fraternelle forte au sein de petites équipes. Chaque semaine, après un temps de prière, sont proposés alternativement une formation profonde, une lectio divina ou un temps de louange et d'adoration. Les équipes sont portées par un noyau dont les membres s'engagent à une vie intérieure exigeante. *Misericordia* regroupe : - des jeunes engagés dans le mouvement pour un an ; - des jeunes qui découvrent les activités du mouvement et se joignent aux équipes. Plus d'informations : abbé Médéric 07.81.63.60.50.

Veilleurs dans l'église

Nous essayons d'assurer des « veilles orantes » à l'église afin que celle-ci reste ouverte pendant de larges plages horaires pour accueillir les personnes en quête de silence et de sens ou simplement les visiteurs. N'est-ce pas le premier service que nous puissions rendre à ce monde déchristianisé ? Et quel honneur et quelle grâce de garder Celui qui nous garde ! Plusieurs paroissiens assurent des gardes orantes mais malheureusement tous les créneaux ne sont pas assurés, faute d'un nombre suffisant de volontaires. Si vous avez une ou deux heures par semaine à consacrer à l'accueil, merci d'appeler M. Vetter au 03.88.60.05.55.

Nettoyage de l'église

Notre église est belle grâce à des petites mains au grand cœur ! C'est aussi un bien commun, c'est-à-dire un bien pour tous et par tous ! Les bonnes volontés de tous âges (à partir de 7 ans) sont bienvenues un samedi par mois (à partir de 9h30). Prochains samedis : 29 août, 19 septembre, 10 octobre, 7 novembre, 05 décembre. Renseignements : Mme Leroux : 0698674926 ou saintlouisville67@gmail.com
« Le zèle pour ta maison me dévore ! »

Fleurissement de l'église

Chaque dimanche, vous avez la joie de découvrir notre église fleurie ! Mlle Agathe Fischer a accepté de prendre le relais de Madame Jeanvoine et de Mlle Marie Fischer qui se sont occupées de ce service avec beaucoup de dévouement et de compétence. Merci de lui proposer de venir lui prêter votre concours : 07.67.81.66.18.

Soutien financier

Le Code de droit canonique, au can. 222 § 1 rappelle, parmi les obligations auxquelles sont tenus tous les fidèles, celle de « *subvenir aux besoins de l'Église afin qu'elle dispose de ce qui est nécessaire au culte divin, aux œuvres d'apostolat et de charité et à l'honnête subsistance de ses ministres* ». En Alsace, le Concordat permet d'assurer la rémunération des ministres du culte, ce qui explique qu'il n'y a pas de « denier du culte » comme en France de l'intérieur. En revanche, les frais afférents à l'organisation du culte et des activités pastorales et à l'entretien ordinaire des bâtiments sont entièrement à la charge de la Fabrique de l'église.

Si les missions de l'Église sont gratuites, elles ont cependant un coût. La célébration d'une messe dominicale, par exemple, « coûte » le défraiement de l'organiste, l'achat de vin, hosties, charbons, encens, cierges, l'impression de la feuille dominicale, la confection et la restauration des ornements et des soutanelles et surplis, le chauffage, l'éclairage, le fleurissement, ce qui dépasse largement le produit des quêtes. Qui plus est, la Fabrique a assuré en six ans 53% des travaux de réfection du presbytère et de restauration de l'église, soit 362.720 euros. Il nous reste encore à financer la restauration du grand orgue Wetzel (voir page 7). A partir des prescriptions du *Deutéronome*, la tradition ecclésiale était de verser la dîme, soit 10% des revenus. L'Église préfère aujourd'hui laisser à la générosité des chrétiens le montant de leurs dons. Il n'empêche, ce serait pécher

contre la justice et ne pas assumer toute sa responsabilité de fils de l'Eglise que de prendre avec désinvolture cette dimension de l'engagement chrétien.

La législation fiscale rend ces dons attractifs puisqu'ils sont déductibles, si on le souhaite et le précise, à hauteur de 66% du revenu imposable.

On peut adresser ses dons soit à « Fabrique de Saint-Louis », soit à « Association pour le culte catholique traditionnel en Alsace » ou « ACCTA ». Une formule de virement mensuel permet aussi de répartir son effort tout en assurant la stabilité de notre trésorerie.

On peut aussi effectuer un don en ligne en allant sur le site croix-glorieuse.org, puis *La paroisse*, puis *Comment nous soutenir*, puis *HelloAsso.com*

Restauration du grand orgue

Déposé en mai 2017 et conservé dans les ateliers du facteur d'orgue haguénovien Quentin Blumenroeder, le grand orgue de Charles et Edgar Wetzel, construit en 1895, attend sa restauration que nous espérons mener au cours des prochains mois.

Cet instrument, dont le buffet néo-baroque avait été classé Monument Historique dès 1982, a été classé dans son intégralité à l'automne 2018 à la demande de la Ville de Strasbourg, qui en est propriétaire. Il s'agit d'une pièce unique. Acquis au prix de 12.000 Marks après une souscription auprès des paroissiens de Saint-Louis, il est l'instrument le plus ambitieux et le chant du cygne des facteurs d'orgue Wetzel qui avaient leurs ateliers au 24 rue du Dragon, à côté de l'église. Inspiré de la facture d'orgue d'Aristide Cavaillé-Coll, il est un témoin important dans l'histoire de l'orgue en Alsace et le seul orgue Wetzel dans les églises de Strasbourg. Une richesse donc pour le patrimoine strasbourgeois. Comme pour toute restauration d'un objet ou d'un édifice classé Monument Historique, la procédure administrative est longue et complexe.

Elle se décompose en sept étapes principales : la 1^{ère} étape consiste à déterminer qui sera le maître d'ouvrage, c'est-à-dire le porteur principal du projet. Il s'agit, en général, du propriétaire, (en l'occurrence, la Ville de Strasbourg), qui peut déléguer la maîtrise d'ouvrage à la paroisse, affectataire. Dans notre cas, la Ville de Strasbourg a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Fabrique de Saint-Louis au printemps 2019.

La 2^{ème} étape porte sur le choix par le maître d'ouvrage du maître d'œuvre parmi les cinq techniciens-conseils agréés par l'Etat. La maîtrise d'œuvre est obligatoire pour un orgue protégé au titre des Monuments Historiques mais elle est subventionnée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Après appel d'offre en mai 2019, la Fabrique de Saint-Louis a choisi de confier la maîtrise d'œuvre à M. Christian Lutz, technicien conseil pour les orgues auprès du Ministère de la Culture.

La 3^{ème} étape a consisté en la rédaction d'une étude préalable par le maître d'œuvre aboutissant à plusieurs scénarios chiffrés.

Au cours de la 4^{ème} étape : la Fabrique de Saint-Louis, en tant que maître d'ouvrage, a fait le choix d'un scénario de restauration proposé par M. Lutz et a déposé à la DRAC une demande d'autorisation de travaux. L'option retenue est celle d'une restauration de l'orgue dans son état originel (1895).

Au cours de la 5^{ème} étape, la Fabrique de Saint-Louis et le maître d'œuvre ont lancé une consultation des entreprises de facture d'orgue. Dans notre cas, il s'agissait d'un marché privé. La Fabrique peut confier les travaux à l'entreprise de son choix (si elle est agréée pour les Monuments Historiques), sans mise en concurrence comme dans un marché public. Après consultation, la Fabrique a choisi de confier les travaux au facteur d'orgue Quentin Blumenroeder qui a déposé l'orgue en 2017.

La 6^{ème} étape porte sur la signature d'une convention financière avec la DRAC et du marché avec le facteur d'orgues choisi.

La Fabrique se trouve actuellement à ce stade de la procédure. Le chantier sera suivi ensuite par le maître d'œuvre et donnera lieu à des paiements selon l'avancement de travaux.

La 7^{ème} étape clôt la procédure avec la réception des travaux et le solde des paiements.

Pour le financement des travaux, les charges doivent se répartir comme suit : 40% à la charge de l'Etat (DRAC), 25% à la charge de la Ville de Strasbourg, 35% à la charge de la Fabrique de Saint-Louis. Si tout se passe bien, les travaux de restauration devraient débuter à l'été 2021 et s'achever à l'été 2023. Nous avons déjà collecté

60.000 €. **L'objectif est donc de collecter 126.000 € sur les deux prochaines années.**

Chiffrages des travaux

Montant total des travaux prévus	530.000 € TTC
Part de la DRAC	212.000 € TTC
Part de la ville de Strasbourg	132.000 € TTC
Part de la Fabrique de Saint-Louis	186.000 € TTC

A paraître mi-septembre

L'abbé Christian Gouyaud publiera aux éditions Artège Lethielleux un ouvrage sur le pontificat de Benoît XVI intitulé

Joseph Ratzinger - Benoît XVI et le ministère pétrinien

Préface du cardinal Robert Sarah

Préfet de la congrégation pour la Doctrine de la Foi, successeur de Pierre, J. Ratzinger-Benoît XVI a côtoyé aussi bien qu'habité la fonction pétrinienne. Benoît XVI a pensé le ministère qu'il a accompli et il a illustré par des gestes concrets la conception qu'il en avait. Il a notamment mis en exergue la dimension martyrologique du primat, jusqu'à, selon l'intuition profonde du philosophe G. Agamben, user tragiquement de son pouvoir par mode du renoncement à son exercice. Dans son enseignement, il a préféré s'appuyer sur l'autorité de la vérité plutôt que sur l'investissement ou le titre de l'organe magistériel qui propose cette vérité.

« Le livre de l'abbé Christian Gouyaud représente une somme désormais incontournable pour qui veut comprendre en profondeur le pontificat de Benoît XVI. Christian Gouyaud a eu l'intuition novatrice de faire une véritable lecture théologique de ce pontificat. Il a su en dégager la cohérence interne et en exposer les lignes fondamentales en une synthèse magistrale. Il a également montré comment Joseph Ratzinger a élaboré, dès les premières années de son enseignement, une conception originale du ministère pétrinien et de la fonction épiscopale. Je désire le remercier pour ce travail qui fera date » (cardinal Robert Sarah).

Prix : 25 €. Disponible mi-septembre en librairie et sur demande au presbytère.

Communauté de paroisses des Remparts de Strasbourg

Les paroisses Saint-Pierre le Vieux, Saint-Jean, Notre-Dame de Lourdes et Saint-Louis collaborent notamment dans le domaine de la charité et à l'occasion d'événements comme la procession du 8 décembre et le chemin de croix du vendredi-saint.



Site de la Communauté de paroisses des Remparts : www.communaute-des-remparts.org

Horaires des offices en temps de lutte contre l'épidémie de Covid-19

	Forme ordinaire Messe dite de « Paul VI »	Forme extraordinaire Messe dite de « Saint - Pie V »
Samedi	Permanence de confession de 16h à 16h45 de l'abbé Gouyaud Messe dominicale anticipée à 17h	Messe à 9h Permanence de confession de 16h à 16h45 de l'abbé Gouyaud
Dimanche		Messes dominicales à 9h30 et à 11h Rosaire à 15h45 Vêpres à 18h Messe à 19h *
Lundi	Permanence de confession à 17h30 de l'abbé Leonhardt Messe à 18h30	
Mardi		Adoration eucharistique de 7h à 8h Permanence de confession de l'abbé Molin de 18h à 18h25 Chapelet pour la sanctification des prêtres à 18h Messe à 18h30
Mercredi		Adoration eucharistique de 7h à 8h Vêpres à 17h30 Permanence de confession de l'abbé Molin de 18h à 18h25 Messe à 18h30
Jeudi	Messe à 18h30 chez les Sœurs Marie-Réparatrice	Adoration eucharistique de 7h à 8h Permanence de confession de l'abbé Molin de 18h à 18h25 Messe à 18h30
Vendredi		Adoration eucharistique de 15h à 18h10 Permanence de confession de l'abbé Gouyaud de 17h à 18h05 Messe à 18h30
Samedi	Permanence de confession de 16h à 16h45 de l'abbé Gouyaud Messe dominicale anticipée à 17h	Messe à 9h Permanence de confession de 16h à 16h45 de l'abbé Gouyaud

* sauf juillet-août, jour de Noël et jour de Pâques

Contact - paroisses Saint-Louis / La Croix glorieuse

2, Quai Charles Frey, 67000 Strasbourg Tél. : 03.88.36.08.42.

Courriel : cure.slouis@croix-glorieuse.org

Site de la paroisse La Croix glorieuse : www.croix-glorieuse.org

Abbé Gouyaud : abbegouyaud@free.fr 07.77.28.17.42

Abbé Leonhardt : alexleo@laposte.net 06.12.24.53.49

Abbé Molin : florentmolin@hotmail.com 06.98.74.02.46

Abbé Médéric : abbe_mederic@yahoo.com 07.81.63.60.50